

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 18 Novembre 2010 à 18 heures**

**Présents** : Messieurs LAVAL – TERRIEUX – CAMPOT – HUTIN – JAOUAD – THOMAS – MESKITI – POUGET – MACHEMY – DARNIS – ARPAILLANGE – REYGNER – Mesdames SOULIE CLEDEL – PERROT – MARCHI – HUETE – THIERES - CORNET - ESPITALIE DELBOS – DUFRENE – COUTENS – KOWALIK (jusqu'à 19h10) -

**Absents mais représentés** : Madame HAYAT (pouvoir à M. HUTIN) – Mme MONTEIL (pouvoir à Mme PERROT) – Mme AZNABET (pouvoir à Mme SOULIE CLEDEL) – Mme MABRU (pouvoir à Mme MARCHI) – Mme BARDET (pouvoir à M. MACHEMY) – Madame KOWALIK (à M. ARPAILLANGE) à partir de 19h10.

**Absents mais excusés** :

Membres en exercice : 27      Membres présents : 22 jusqu'à 19h10 – 21 à partir de 19h10.

Absents représentés : 5 jusqu'à 19h10 – 6 à partir de 19h10.

**Secrétaires** : Mesdames PERROT et MARCHI.

**- Installation d'un nouveau conseiller municipal**

*Le Conseil Municipal a installé un nouveau conseiller municipal, Madame Anne DUFRENE, le suivant dans la liste, Monsieur RAHARY, n'ayant pas accepté son installation.*

**- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 21 Octobre 2010**

*Le Conseil Municipal a approuvé avec 1 abstention, le procès-verbal de la séance du 21 Octobre 2010.*

**- Désignation du rang du nouvel Adjoint**

*Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, que le nouvel adjoint prendra le rang du 7<sup>ème</sup> adjoint.*

**- Election d'un Adjoint au Maire**

*Le Conseil Municipal a élu 7<sup>ème</sup> adjoint, Monsieur François THOMAS qui a recueilli 19 voix.*

**- Remplacement d'un délégué titulaire auprès de la Communauté de Communes du Pays de Souillac Rocamadour**

*Le Conseil Municipal a élu Monsieur POUGET Robert, avec 15 voix.*

**- Désignation d'un membre à la Commission Locale d'Evaluation des Charges**

*Le Conseil Municipal a élu Monsieur HUTIN Bernard, avec 16 voix, pour siéger à la commission locale d'évaluation des charges de la communauté de communes du pays de Souillac Rocamadour.*

**- Remplacement d'un membre titulaire au sein des commissions de travail du Conseil Municipal**

*Le Conseil Municipal a désigné au sein des commissions suivantes :*

*Environnement – développement durable : M. THOMAS avec 20 oui et 7 abstentions*

*Finances : M. THOMAS avec 20 oui et 7 abstentions*

*Communication : Mme HAYAT avec 20 oui et 7 abstentions*

*Economie – Tourisme : M. JAOUAD avec 19 oui et 8 abstentions*

**- Délégué au sein du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion de l'Eau et de l'Espace (SYMAGE<sup>2</sup>)**

*Le Conseil Municipal a proposé, avec 22 voix pour et 5 abstentions, que Monsieur le Maire se porte candidat auprès du conseil communautaire de la communauté de communes du Pays de Souillac Rocamadour pour être désigné délégué titulaire au sein du comité syndical du Symage<sup>2</sup> en remplacement de Monsieur LEYMERIGIE.*

**- Réélection des membres du Centre Communal d'Action Sociale**

*Le Conseil Municipal a élu avec 22 voix et 5 blancs-nuls, la liste de membres qui représentera le Conseil Municipal au sein du C.C.A.S., à savoir :*

*Mme PERROT – Mme HUETE – M. MESKITI – M. POUGET – Mme SOULIE CLEDEL – Mme COUTENS – Mme KOWALIK.*

**- Election de deux représentants au Conseil d'Administration de l'association « Les jardins familiaux de la solidarité de Souillac »**

*Le Conseil Municipal a désigné, à l'unanimité, M. HUTIN et Mme KOWALIK en tant que représentant du Conseil Municipal pour siéger au conseil d'administration de l'association « les jardins familiaux de la solidarité de Souillac ».*

**- Adhésion au SYDED du Lot pour l'assistance à l'assainissement collectif des eaux usées et pour le traitement des boues de la station d'épuration**

*Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'adhérer au SYDED du Lot, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2011, pour l'assistance à l'assainissement collectif et pour le traitement des boues de la station d'épuration*

- **Pose de repères de crues**

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de s'engager dans cette action de repères de crues pour conserver la mémoire des inondations passées.

Départ de Madame KOWALIK à 19h10.

- **Marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration des sanitaires publics de la place St-Martin et des sanitaires de la salle St-Martin**

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de retenir Monsieur RAVAUX Fabien comme Maître d'œuvre pour la restauration des sanitaires adossés à la salle St-Martin.

- **Avenant au marché du lot N°6 Plomberie-chauffage pour l'aménagement du rez-de-chaussée de la Bibliothèque**

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de valider l'avenant présenté pour un montant de 14 413,36 € HT et permettant un système de pompe à chaleur réversible pour le rez de chaussée et le 1<sup>er</sup> étage.

- **Cession d'une partie de parcelle communale rue Edmond Michelet**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, n'a pas souhaité procéder à la cession demandée.

- **Demande d'intégration dans le domaine public de la voirie et de l'espace vert du lotissement Bourgoin**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à prescrire l'enquête publique correspondante.

- **Engagement d'une opération foncière avec la Société d'Economie Mixte du Lot Développement Aménagement**

Le Conseil Municipal, a décidé, avec 20 oui, 2 non et 5 abstentions, d'autoriser Monsieur le Maire à engager une opération foncière avec la Société d'Economie Mixte du Lot Développement Aménagement.

- **Attribution d'une subvention complémentaire à l'Amicale du Personnel Communal**

Le Conseil Municipal, a décidé, avec 24 oui et 3 abstentions, l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'Amicale du Personnel Communal sur l'exercice budgétaire 2010.

- **Approbation du projet espace de loisirs multi-sports et demande de subvention auprès du Centre National de Développement du Sport (C.N.D.S.)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet d'espace de loisirs multi-sports et sollicite auprès du C.N.D.S. une subvention pour le financement de cette opération à hauteur de 50%.

- **Création de postes saisonniers**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de procéder à des recrutements de personnels auxiliaires durant la saison touristique mais également lors de manifestations culturelles ou d'animations ponctuelles.

- **Admission en non valeur sur l'exercice budgétaire 2009 de l'eau**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a admis des créances en non valeur.

- **Admission en non valeur sur l'exercice budgétaire 2009 de l'assainissement**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a admis des créances en non valeur.

- **Virements de crédits budgétaires N°2 budget de l'eau**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé les virements de crédits proposés pour le budget de l'Eau..

- **Achat de matériel**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à mandater en investissements divers achats et matériels dont le montant unitaire est inférieur à 500 € TTC.

- **Délégations du Maire**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a pris acte des décisions prises en matière de marchés publics.

Souillac, le 19 Novembre 2010